

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### SÉANCE SPÉCIALE DU 29 OCTOBRE 2019

Session spéciale du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 29 octobre 2019 à 12h45 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1  
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5  
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

#### Absence

Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et monsieur René Roy, technicien à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Autorisation de signature d'une entente intermunicipale concernant l'appel d'offres no 14735 pour la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable pour desservir l'aéroport de Sherbrooke.**
- 5) **Période de questions.**
- 6) **Séance close.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2019-10-7081

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3) Période de questions.**

Aucune.

**4) Autorisation de signature d'une entente intermunicipale concernant l'appel d'offres no 14735 pour la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable pour desservir l'aéroport de Sherbrooke.**

Résolution 2019-10-7082

**ATTENDU** que la Ville de Sherbrooke envisage effectuer des travaux de mise aux normes des installations en eau potable de l'aéroport de Sherbrooke;

**ATTENDU** que la Ville de Cookshire-Eaton exploite un centre d'entraînement et de qualification, situé au 921, chemin de l'Aéroport à Cookshire-Eaton, et qu'elle souhaite profiter des travaux réalisés par la Ville de Sherbrooke afin que son bâtiment soit raccordé au futur réseau d'alimentation en eau potable;

**ATTENDU** que le fait de raccorder ce bâtiment lors des travaux réalisés par la Ville de Sherbrooke représente une économie importante par rapport à un raccordement fait ultérieurement;

**ATTENDU** que, présentement, l'eau du centre d'entraînement et de qualification n'est pas potable et que l'approvisionnement en eau potable permettra d'éliminer l'eau en bouteille et aussi réduire l'impact des contenants de plastique dans l'environnement;

**ATTENDU** que l'entente intervenue avec la Ville de Sherbrooke concernant le déneigement du chemin de l'Aéroport et le bail du terrain du centre d'entraînement et de qualification font en sorte que le montant à déboursier par la Ville de Cookshire-Eaton pour le raccordement est considérablement réduit;

**ATTENDU** que pour répondre aux besoins de la Ville de Cookshire-Eaton, l'appel d'offres de la Ville de Sherbrooke comprend deux scénarios de construction dont l'un implique la participation financière de la Ville de Cookshire-Eaton;

**ATTENDU** que la Ville de Cookshire-Eaton et la Ville de Sherbrooke se sont entendues pour que la Ville de Sherbrooke agisse à titre de mandataire relativement au processus d'appel d'offres conjoint, l'adjudication du contrat et la surveillance de ces travaux.

**À CES CAUSES, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PETE LACHANC, APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MARIO GENDRON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL :**

**DE CONFIRMER** la réalisation de la procédure d'appel d'offres n° 14735 publié par la Ville de Sherbrooke pour la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable pour desservir l'aéroport de Sherbrooke, incluant les addendas, conformément à la *Loi sur les cités et villes* et à son règlement sur la gestion contractuelle;

**DE DÉLÉGUER** à la Ville de Sherbrooke la responsabilité d'adjuger le contrat au soumissionnaire ayant déposé la plus basse soumission conforme dans le cadre de l'appel d'offres n° 14735.

**D'AUTORISER** la Ville de Sherbrooke, au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, à adjudger le contrat pour le scénario 1 de l'appel d'offres n° 14735 au soumissionnaire ayant déposé la plus basse soumission conforme.

**D'AUTORISER** le paiement de la somme de **57 153,26 \$** conformément aux modalités de l'entente intermunicipale.

**D'AUTORISER** la mairesse et le directeur général à signer l'Entente intermunicipale concernant l'appel d'offres n° 14735 pour la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable pour desservir l'aéroport de Sherbrooke.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) Période de questions.**

Aucune.

**6) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2019-10-7083

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 12h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Sylvie Lapointe  
Mairesse

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier